

Lyon, le 9 juin 2020

La Directrice des études

Madame, Monsieur,

Comme suite à votre candidature au concours d'entrée à l'ENSATT Administrateur – Administratrice du spectacle vivant 2020, je vous prie de bien vouloir prendre connaissance des dates des épreuves mentionnées ci-dessous. Les épreuves se dérouleront à l'ENSATT (Cf. plan d'accès ci-joint). L'ENSATT n'assure ni le transport ni l'hébergement ni la restauration des candidats.

Je tiens à vous préciser que cette lettre fait office de CONVOCATION et qu'aucun duplicata ne vous sera envoyé.

Vous devrez obligatoirement :

- présenter l'original de votre carte d'identité nationale ou de votre passeport en cours de validité le jour des épreuves ainsi que cette convocation. Les candidats qui ne seront pas en mesure de justifier de leur identité ne seront pas autorisés à concourir.

**Afin de garantir les règles d'hygiène et de sécurité, merci de vous présenter à l'accueil des candidats 30 minutes avant le début de l'épreuve, muni d'un masque de protection et de votre stylo pour émarginer.**

Admissibilité :

DATE	HORAIRE	DETAIL
06/07/2020	9h30	ADM Epreuve 1 : Synthèse texte juridique Durée: 2h
06/07/2020	11h45	ADM Epreuve 2 : Questionnaire actualité Durée: 30 min
06/07/2020	14h00	ADM Epreuve 3 : Analyse de texte Durée: 3h
07/07/2020	9h00	ADM Epreuve 4 : Cas pratique Durée: 1h <b>Calculatrice autorisée</b>

Les résultats seront affichés à l'ENSATT et/ou sur le site de l'école le 07/07/2020 à l'issue des délibérations.

L'affichage des résultats d'admissibilité (avec mention des horaires de passage) tient lieu de convocation pour la phase suivante.

Admission :

DATE	HORAIRE	DETAIL
08/07/2020	A partir de 9h00	ADM Epreuve 5 : Entretien Durée : 20 minutes environ

Les résultats seront affichés à l'ENSATT le 08/07/2020 à l'issue des délibérations.

Les résultats d'admission figureront également sur le site Internet de l'école : [www.ensatt.fr](http://www.ensatt.fr)

Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

Les décisions du jury sont souveraines. Aucun commentaire sur leur prestation ne pourra être délivré aux candidats non admis à l'issue du concours.

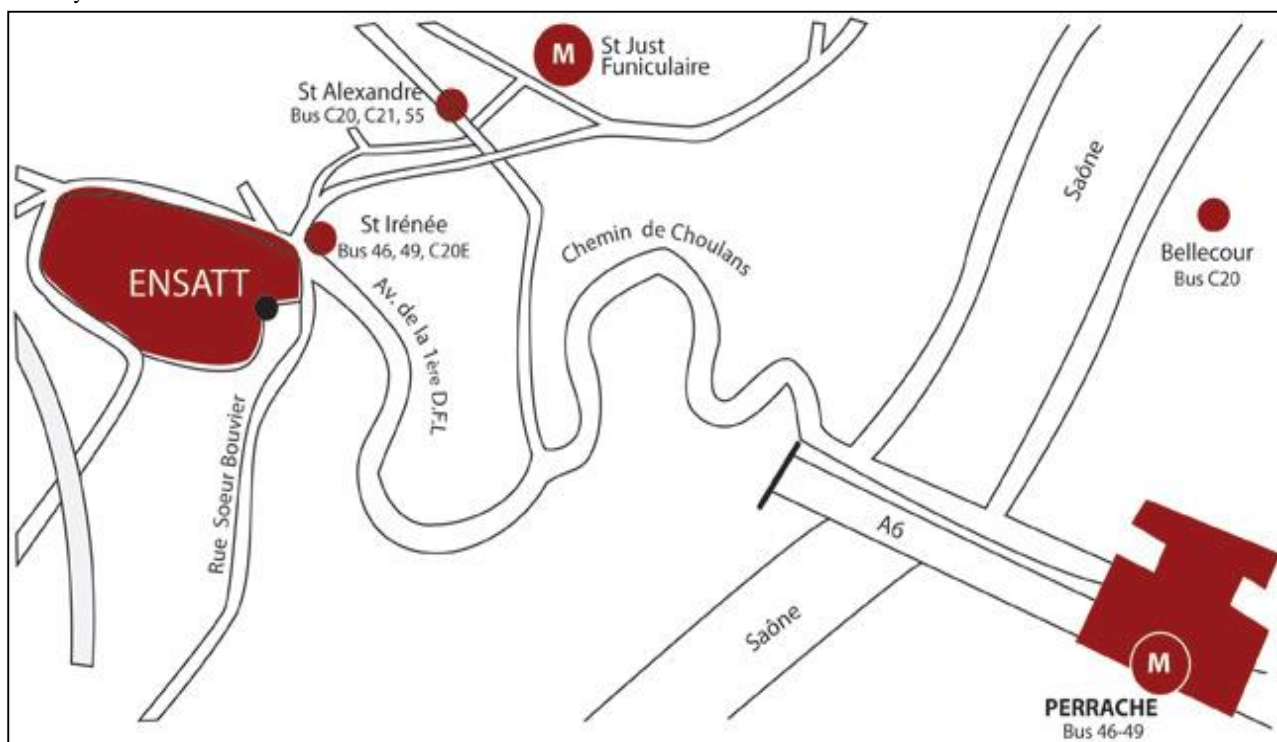
Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Géraldine MERCIER



## Accès à l'ENSATT

Lyon 5<sup>e</sup> arrondissement



**En train :** Gare de Lyon Perrache (Lyon, 2<sup>e</sup> arrondissement) puis 15 mn en bus environ

**En bus :** 1) Depuis la gare de Perrache :

arrêt Saint-Irénée : lignes 46 et 49

arrêt St-Alexandre : ligne C21

2) depuis la place Bellecour :

arrêt Saint-Irénée : ligne C20E

arrêt St-Alexandre : ligne C20

**En funiculaire :**

arrêt Saint Just : ligne F1

Horaires des bus consulter le site : [www.tcl.fr](http://www.tcl.fr)